

La Gazette du Village

Le bulletin d'information de la commune d'Englos

Novembre 2025



L'EDITO

MARTINE SIMON

MAIRE

Chères Englosiennes, chers Englosiens,

Les vacances sont déjà derrière nous et la rentrée également !

Merci d'avoir été aussi nombreux à la fête du village. Que de belles rencontres !

Bravo à l'APE pour sa participation active.

Très souvent des personnes de passage dans notre village sont étonnées : elles n'imaginaient pas trouver un tel environnement et un tel dynamisme.

Je suis heureuse de partager avec vous ces remarques gratifiantes qui sont le fruit du travail des associations, de nos agents et des élus et je les en remercie.

Vous connaissez ma détermination à œuvrer chaque jour à l'entretien de notre patrimoine, à préserver le caractère rural, à favoriser ces moments de rencontre et de convivialité entre les habitants.

De nombreux chantiers sont en cours : il s'agit principalement de la réhabilitation du presbytère et de la restauration de notre église qui fait toujours l'unanimité aux Journées du Patrimoine.

Des actions aux services de la biodiversité sont toujours en cours pour notre bien-être et notre santé : plantations, restructurations des espaces verts par notre nouvelle équipe de jardiniers.

Notre école n'a pas échappé à des travaux de peinture et d'aménagement pour le bien être des enseignants et des enfants.

Vous pouvez compter sur mon engagement toujours aussi fort au service de notre commune et de l'amélioration de notre cadre de vie.

Martine Simon





Novembre :

- **Dimanche 2** : Bourse aux enfants
- **Mardi 11** : Cérémonie du 11 novembre
- **Samedi 15** : Spectacle Belles Sorties Charivari !
- **Dimanche 23** : marché de Noël du bien-être
- **Du 15 au 30** : Collecte de jouets et peluches

Janvier :

- **Janvier 9** : Vœux du maire

Décembre :

- **Vendredi 12** : Marché de Noël de l'école et lancement des illuminations
- **Samedi 20** : Colis des aînés
- **Samedi 20** : Concert de Noël, église

LA VIE DU VILLAGE

Passages piétons

Dans le cadre de la sécurité et de la visibilité nous avons installé sur trois passage piétons de nouvelles bornes haute visibilité à LED.

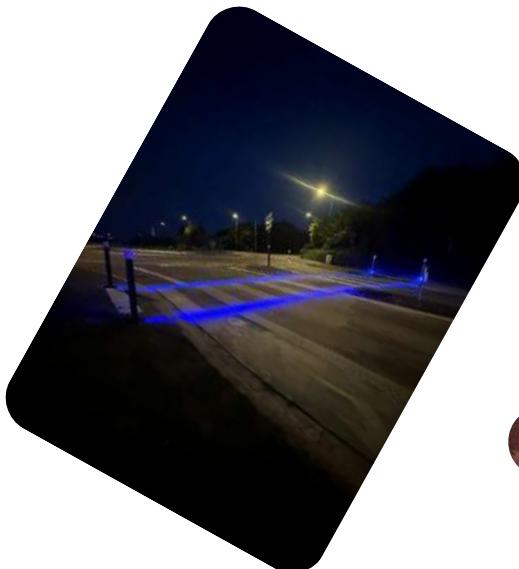
La spécificité de ces bornes réside dans la création d'un marquage lumineux bleu traversant le long du passage piéton couplé à un signal lumineux d'avertissement orienté dans les deux sens de circulation.

La délimitation visuelle créée au sol par la borne sur le passage piéton permet d'éveiller l'attention des automobilistes et les incite à ralentir.

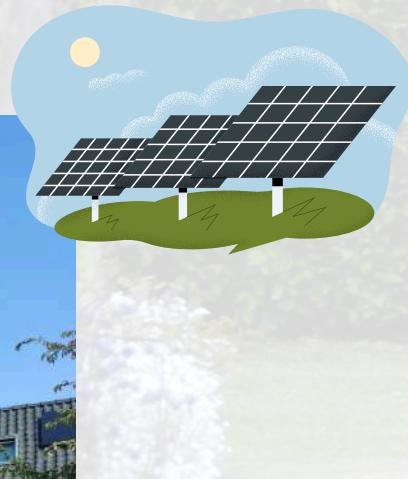
La traversée des passages piétons se fait de manière plus sûre car mieux encadrée.

De jour, le repérage visuel du mobilier urbain est facilité par le contraste des couleurs tête blanche sur corps quadricurve gris.

Jean-Luc Périer, adjoint.



LA VIE DU VILLAGE



Panneaux solaires

La commune s'est dotée de panneaux solaires installés sur le toit intérieur de la mairie.

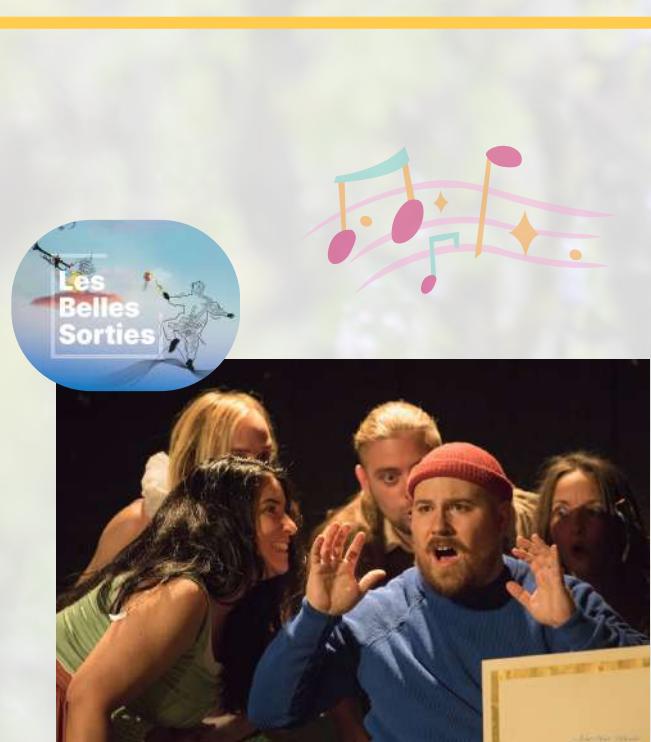
Cette centrale photovoltaïque d'une puissance de 10.100 KWc en autoconsommation collective avec revente du surplus permettra de réaliser des économies d'énergie.

Cette installation permet via les nouveaux compteurs Linky d'alimenter la mairie, l'école et l'espace Kalimera.

Cet investissement de 20 000€ a fait l'objet d'une subvention de 7500€ via le Département du Nord.

Notre démarche constante est de minorer nos dépenses de fonctionnement tout en privilégiant la transition énergétique.

Jean-Luc Périer, adjoint.



Les Belles Sorties

Rendez-vous le 15 novembre pour les Belles Sorties à Englos !

CHARIVARI ! Proposé par l'Atelier Lyrique de Tourcoing.

5 chanteurs et 3 musiciens nous emmènent dans un monde plein de magie, de fantaisie et d'émotion.

On y croise des rois, des fous et des nymphes.

La frontière entre le rêve et la réalité disparaît.

Ce spectacle mêle la musique de Purcell, les mots de Shakespeare et des moments improvisés. Il parle de la folie, de la joie, ce qui fait de nous des êtres humains uniques.

A 19h / Durée 1h05 sans entracte

A partir de 6 ans

Gratuit

Réservation en mairie ou par mail à mairie@englos.fr

LA VIE DU VILLAGE

Fête de la musique

La Fête de la Musique a eu lieu cette année dans le cadre de **Lille 3000** avec le groupe **Quija Trio** par la compagnie « Collectif la Cantina ».

Une très belle soirée intergénérationnelle aux rythmes latinos avec la participation très professionnelle et précieuse du restaurant « La Ribote ».

Jean-Marc Delville, adjoint.



Le restaurant La Ribote est passé en horaires d'hiver !

LA VIE DU VILLAGE

Église Sainte Marie Madeleine

Préservation de l'église Sainte Marie Madeleine, XIème siècle, classé monument historique en 1920.

L'architecte du patrimoine devant réaliser le diagnostic sanitaire de l'église a été choisi par le groupe de travail (il est composé de Thierry Heugue, Jean-Marc Delville et Jean-Louis Delaval) selon des considérations techniques et économiques.

A la suite d'une première visite avant l'élaboration du diagnostic, l'architecte nous a conseillé d'aérer l'église afin de lutter contre l'humidité et de la protéger car selon ses mots : "notre église est un joyau".

L'église ne peut rester ouverte en permanence, nous avons donc décidé d'installer un portail en fer forgé en plus de la petite porte d'entrée, ainsi que des renforts grillagés dans le même style pour les deux petites fenêtres de la sacristie.

Ceci permettra de créer un léger courant d'air tout en évitant des intrusions dans l'Église.

Le 2 octobre a été réalisée une numérisation 3D, ce scanner permet de capturer avec précision les détails structurels de l'édifice et donc de planifier précisément les travaux, d'analyser les matériaux et de reconstruire les parties manquantes ou détruites.



Hommage aux Fusillés d'Englos

Le 7 septembre, comme chaque année, les élus d'Englos et de Lambersart se sont joints aux familles des jeunes secouristes lambersartois fusillés le 3 septembre 1944 à Englos.

Ces hommages, dans les deux communes, furent vraiment émouvants notamment avec le témoignage d'un membre de leur famille.



LA VIE DU VILLAGE

World Cleanup Day

World Clean Up Day, Journée Mondiale de Nettoyage de la Planète !

Le vendredi 19 septembre, 28 enfants de l'Ecole Maud Fontenoy accompagnés par les parents, les grands-parents, l'équipe enseignante et des élus ont pris part à cette opération de collecte des déchets dans notre village.

Ce fut un moment vraiment agréable avec des enfants très motivés et déjà très sensibilisés à la préservation de la nature.

Ils ont quand même été très souvent surpris par certains déchets même s'il faut reconnaître que globalement le village est très propre, on le doit surtout aux habitants mais aussi aux agents de la commune.

Un grand merci aux enfants et aux adultes qui encadraient cette action.



Fête du village

Le samedi 20 septembre a eu lieu la Fête du Village, un grand moment de convivialité où vous êtes venus nombreux.

Nous étions près de 250 englosiens pour partager un couscous vraiment royal, Karaoké et danse ont rendu cette soirée très festive.

C'est un événement unique qui a réuni toutes les générations et qui contribue grandement à maintenir l'esprit village si essentiel actuellement.

En ce sens, l'implication très dynamique des parents d'élèves au profit des enfants de l'école est primordiale.

C'était une bouffée d'air frais en ces temps où le lien social n'a jamais été aussi précieux.



LA VIE DU VILLAGE

Journées du patrimoine



Elles ont connu un succès grandissant avec un peu plus de 80 visiteurs !

Nombre de visiteurs accompagnés d'enfants étaient passionnés et férus d'histoire posant beaucoup de questions sur l'église, sa peinture murale et ses tableaux datant du XV et XVIème siècle.

Certains ont appris au cours de la visite qu'il y avait des impacts de balles de fusil dans le plancher proche de l'entrée (conséquence de la guerre 40/45).

Ce fut un très beau week-end !

Alain Poillon, conseiller.



Troc de plantes

L'édition automnale s'est déroulée le samedi 11 octobre après-midi à Englos !

C'est l'occasion pour les passionnés et amateurs d'échanger entre eux plantes, fleurs, végétaux, boutures, graines, légumes... et aussi des conseils !

Vous êtes également conviés à l'édition printanière qui aura lieu le samedi 25 avril 2026.

Jean-Louis Delaval, adjoint.



Semaine bleue

« Vieillir une force à partager »

A ce titre les ainés de notre village étaient réunis le 28 octobre pour un temps de rencontre autour d'un repas servi par Bel'Cuisine et d'un après-midi dansant animé par Sébastien Glacet.

Un moment festif et joyeux qui a ravi le cœur et les papilles de chacun !

Jean-Marc Delville, adjoint.

L'ENVIRONNEMENT DU VILLAGE

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Passage du jury du 12 juin

Plusieurs membres de la Commission Environnement ont accompagné le jury régional dans le circuit suivant : le refuge du petit bois du vert ballot, l'église, le jardin du curé, les jardins partagés où une petite collation les attendait.

Globalement les membres du jury étaient satisfaits, ils proposent la commune au jury national pour une éventuelle attribution de la 4e fleur en 2026. Nous remercions l'ensemble de la Commission Environnement ainsi que les agents techniques pour leur investissement et cette belle réussite !



Territoires Engagés pour la Nature

Le 25 juin, nous avons obtenu le label "Territoires Engagés pour la Nature" par l'Agence Régionale de la Biodiversité pour la période 2025/2028.

Cette reconnaissance est le fruit d'un travail environnemental collectif depuis une dizaine d'années afin de pérenniser l'attractivité du village.



Agencement zone du refuge du vert ballot

Ganivelles (clôtures bois) et portail sécurisent et valorisent cette jolie zone de biodiversité. Ils ont réalisés par les personnel des Espaces verts. Nous les remercions !



L'ENVIRONNEMENT DU VILLAGE

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le cimetière

Nos jardiniers ont remis en évidence les bordures en pavés du nouveau cimetière. Très bel effet !



Jardins partagés

À la suite de l'enrichissement du sol, la production légumière fut abondante, la présence des 7 cuves de 1000 litres de récupération d'eau de pluie a permis de réaliser une récolte dans de très bonnes conditions et tout cela dans un excellent esprit de partage.
Toute personne intéressée par l'acquisition d'une parcelle gratuite, doit se renseigner en mairie.



Frelons asiatiques

Depuis le mois de mai nous avons détruit 4 nids dans le domaine public, soyons vigilants car c'est la première année que nous en découvrons autant si tôt en saison.

Si vous en voyez, (chéneaux, haies, tas de bois...) surtout ne les approchez pas et veuillez prévenir la mairie.



Pour rappel nous effectuons une campagne de dératisation du village, deux fois par an.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Demande médailles du travail

Dématérialisation des demandes de médailles d'honneur du travail et médailles d'honneur agricoles.

Depuis le 1^{er} février 2020, les demandes de médailles d'honneur se feront **uniquement en ligne** sur le portail « démarches simplifiées » :

- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commerce.fr/mhagricole> pour les demandes de médailles d'honneur agricole
- et
- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commerce.fr/mhtravail> pour les demandes de médailles d'honneur du travail



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.

Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Sans majorité absolue

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

© DILA 2025

Élections municipales

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. N'hésitez pas à faire la démarche. Au plus tard le 6 février 2026.

En ligne : <https://www.service-public/particuliers/vosdroits/R16396>

En mairie

Vérifiez dès maintenant votre situation !

En mairie

Ou sur service-public.fr :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

INFORMATIONS MUNICIPALES

Collecte des biodéchets

La Métropole Européenne de Lille poursuit le déploiement de son plan biodéchets, avec une évolution progressive de la collecte dans 47 communes rurales et périurbaines (dont Englos fait partie), depuis le 1er septembre et jusqu'à la fin de l'année.

Les déchets alimentaires et de jardin seront désormais collectés dans une **poubelle marron dédiée**. Cette évolution permet de renforcer le tri à la source et de mieux valoriser les biodéchets.

Pour y parvenir, des changements auront lieu sur les poubelles mises à disposition pour le tri des biodéchets, ainsi que sur les fréquences de ramassage des ordures ménagères et sur le calendrier de collecte.

NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE

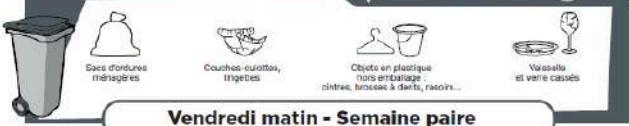
À partir du 03/11/2025

Emballages et papiers



Chaque lundi après-midi

Ordures ménagères



Vendredi matin - Semaine paire

Blodéchets



Chaque vendredi après-midi

Emballages en verre



Les emballages en verre
sont à déposer dans
un Point d'Apport Volontaire en vrac

rac

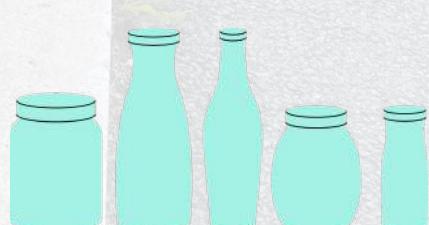
Pots et t

MEL

BON GESTE,
BON RÉFLEXE

MEL

Le verre se trie dans les PAV (Point d'Apport Volontaire) !



Infos : appli MEL & VOUS ou sur
<https://www.lillemetropole.fr/ramassage-jours-heures-bacs-poubelles>

MEL
et VOUS

INFORMATIONS MUNICIPALES

Espaces sans tabac

Un **décret publié le 28 juin 2025** étend l'interdiction de fumer à plusieurs **lieux publics extérieurs fréquentés par les jeunes**.

Sont désormais concernés :

- Les parcs et jardins publics,
- Les abribus (pendant les heures de service), les abords des écoles, bibliothèques, équipements sportifs
- Les espaces ouverts des bibliothèques et stades (durant les heures d'ouverture)

Ces zones deviennent **officiellement non-fumeurs**. En cas d'infraction, l'amende peut atteindre 135€.

Respectons ces règles pour la santé de tous, et surtout celle des plus jeunes.

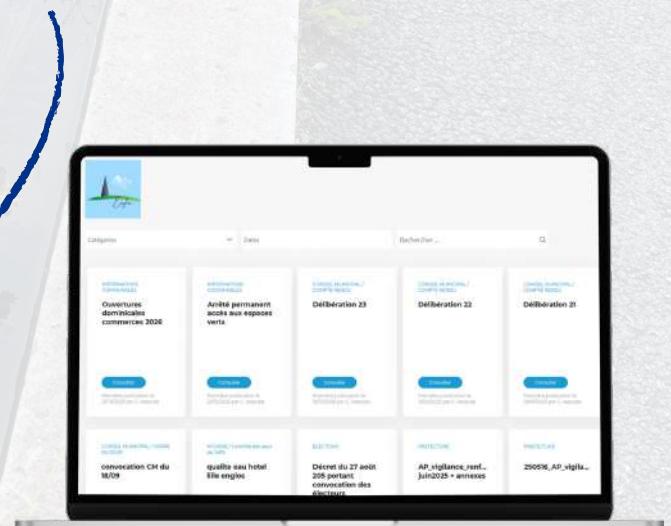


Arrêté municipal

Un arrêté municipal permanent a été pris en octobre afin de réglementer l'accès aux espaces verts de la commune. Cet arrêté a pour but de préserver la qualité de notre environnement, d'en assurer la sécurité et la tranquillité.

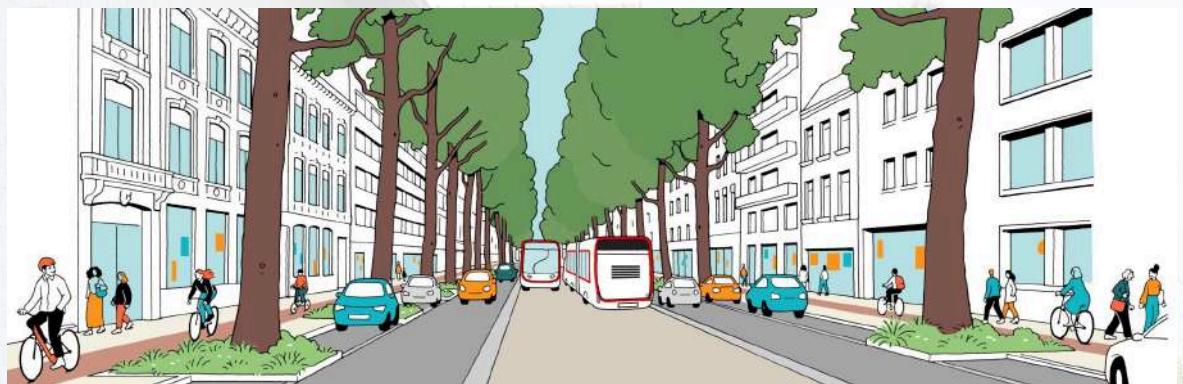


Arrêté permanent n°AP-25-0020 → <https://englos.fr/> → Actes administratifs



INFORMATIONS MUNICIPALES

Enquête mobilités



De novembre 2025 à avril 2026, la Métropole Européenne de Lille organise une **grande enquête sur les habitudes de déplacements des métropolitains**.

Tous les 10 ans, la MEL réalise une enquête approfondie pour mieux comprendre les habitudes de déplacement de ses habitants. Après son lancement en 2024, cette enquête se poursuit en 2025 afin de compléter les informations déjà collectées.

L'objectif est de dresser un portrait précis des pratiques de mobilité au sein de la MEL. Ces données aident à adapter les politiques locales : transports en commun, circulation et stationnement automobile, déplacements à pied ou à vélo, etc.

L'enquête fournit des informations détaillées sur les trajets des habitants : points de départ et d'arrivée, modes de transport utilisés, besoins et attentes. Ces éléments sont précieux pour orienter les décisions publiques et guider les investissements, par exemple pour :

- améliorer les transports en commun,
- fluidifier la circulation,
- développer les infrastructures cyclables et piétonnes.

Les entretiens auront lieu entre novembre 2025 et avril 2026 et 9 300 habitants de la MEL, sélectionnés au hasard, seront invités à participer. Les habitants sélectionnés seront rencontrés en face à face par un enquêteur de la société TEST, qui recueillera leurs réponses de manière confidentielle. Ce sera des entrevues directement au domicile des ménages.

Mois sans tabac



Du 1^{er} au 30 novembre 2025, **Mois sans tabac** revient pour sa 10ème édition. Ce grand défi collectif d'arrêt du tabac, porté par le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins et Santé publique France en partenariat avec l'Assurance Maladie, encourage les fumeurs à arrêter de fumer pendant 30 jours. Ces derniers peuvent s'inscrire sur le site Mois sans tabac dès maintenant pour bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé.

Pour soutenir les fumeurs dans leur tentative d'arrêt, Mois sans tabac s'appuie sur des outils accessibles gratuitement via Tabac info service, dispositif majeur de l'accompagnement à l'arrêt du tabac, qui comprend :

- Le site internet tabac-info-service.fr, qui propose de nombreux contenus d'aide et outils d'accompagnement (mise en contact avec un tabacologue, témoignages, questions/réponses...) ;
- Un numéro d'aide le 39 89

INFORMATIONS MUNICIPALES

Formation premier secours

Pour rappel, la commune organise une formation premier secours le 15 novembre.



Bourse au permis

Tu souhaites passer ton permis de conduire en 2026 et profiter de la Bourse au permis que propose la commune ?

Alors comme Bryan, Ambrine et Thomas, manifeste-toi auprès de la Mairie et participe à une mission d'engagement citoyen volontaire de 120h au sein d'un service municipal, et en suivant assidûment une formation au permis de conduire.

Voici quelques exemples de missions au sein de la commune : nettoyage et entretien des espaces verts, ménage dans les différents bâtiments de la commune...

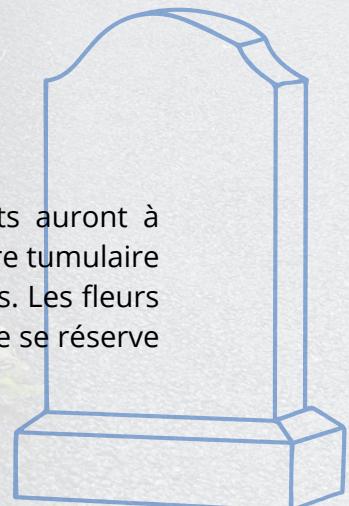
Prise en charge du forfait de base et 1 candidat par année

Franck Mortier, adjoint.

Cimetière

Nous vous rappelons un extrait du règlement du cimetière communal :

Pendant la durée de la concession, les concessionnaires ou leurs ayants droits auront à entretenir en bon état de propreté et de solidité les monuments érigés. Toute pierre tumulaire tombée ou brisée devra être relevée et remise en bon état dans un délai d'un mois. Les fleurs naturelles en pots ou en bouquets fanées sont à retirer par la famille. La Commune se réserve le droit de les enlever afin de conserver le site en état de propreté.



Étrennes

ATTENTION, nous vous informons qu'à ce jour aucune autorisation de démarchage à domicile n'a été demandée.



INFORMATIONS MUNICIPALES

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Semaine européenne de réduction des déchets



Collecte de jouets

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2025, Englos fait partie des 15 communes volontaires pour participer à la collecte de jouets et de peluches.

Elle se tiendra du **samedi 15 au dimanche 30 novembre** et se fera au profit du Secours Populaire Français et ses 22 centres présents sur la métropole.

Vous pourrez déposer les jouets et peluches (propres et en bon état) dans les boîtes prévues à cet effet :

- en mairie (aux horaires d'ouverture)
- en médiathèque (aux horaires d'ouverture)
- à l'école (le 18/11 à 16h30)

SAMEDI 22 NOVEMBRE
TELETHON 2025

18H30 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

19H00 : GRANDE SOIREE CONCERT

Alkaline
L'HISTOIRE DU ROCK EN LIVE

ENNETIÈRES EN WEPPEES
- FOYER RURAL -

BUVETTE // RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE

ENTRÉE CONCERT + LAMPION : 5€
LAMPION SEUL : 2€

AFMTELETHON

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

FLASH-THON DON

POUR FAIRE **UN DON EN LIGNE** POUR LE TELETHON

- Avec votre smartphone **ENNETIÈRES 2025** sur la page de collecte
- Placez le code QR-dessous
- Bientôt, vous êtes sur la page de collecte pour faire votre don ! Merci !

Si vous ne possédez pas de smartphone **ENNETIÈRES 2025** sur la page de collecte

<https://mapage.telethon.fr/animation/Comite-des-Fetes>

Téléthon

Pour la seconde année, les communes d'Englos et d'Ennetières s'unissent pour soutenir l'AFM TELETHON dans son combat pour les maladies rares.

Venez nous soutenir le samedi 22 novembre 2025.

Rendez-vous au Foyer Rural d'Ennetières-en-Weppes rue du bourg :

- 18h30 : Retraite aux Flambeaux
- 19h00 : Petite restauration
- 20h00 : Concert par le groupe ALKALINE – L'histoire du Rock en Live

Toutes les recettes seront reversées à l'AFM TELETHON

- Entrée au concert + 1 lampion : 5€
- 1 lampion seul : 2€

Vous pouvez réserver de suite via

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-d-ennetieres-en-weppes/evenements/telethon-concert-2025>
ou sur place.

Vous pouvez également faire un DON direct
via <https://mapage.telethon.fr/animation/Comite-des-Fetes>
ou sur place le 22 novembre 2025.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2025

DE 10:00 À 18:00

Marché de Noël

DU BIEN-ÊTRE À ENGLOS

à l'espace Kalimera

et si vos cadeaux de Noël se vivaient, cette année ?

Kinésiologie	Reiki
Huiles essentielles	Acupuncture
Déparasitage énergétique	Sophrologie
Rebozo & massage prénatal	Bain bébé Thérapeutique
Spa bébé	Ateliers sensoriels / Snoezelen
Massage	Massages Ayurvédiques
	Réflexologie

Retrouvez toutes les infos sur
noel_bien_etre_englos



Englos Kalimera - 25 bis rue Paul Procrès
59330 Englos

Marché de Noël du bien-être

Et si vos cadeaux de Noël se vivaient cette année ?



A l'initiative de deux engloisiennes, et avec le soutien de la mairie, le premier marché de Noël du bien-être se tiendra le **dimanche 23 novembre, de 10h à 18h** !

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

LES ASSOCIATIONS



Association Détente Loisirs & Créations



Notre association **Détente Loisirs et Créations**, en 2025, est toujours en forme, avec les 45 adhérents fréquentant régulièrement l'atelier tricot du lundi soir, et le club belote-travaux manuels le jeudi après-midi.

Plusieurs amateurs de tarot se sont joints aux "beloteux".

Côté activités de loisirs nous ne faiblissons pas depuis le début de l'année : les vœux, la galette des rois, l'assemblée générale, le traditionnel repas crêpes de la chandeleur.

Le 15 mai : repas dansant au Canotier près de Cambrai, le 24 juillet : repas d'anniversaire de tous les adhérents, le 18 septembre : nous avons innové pour les moules frites au restaurant englosien La Ribote, et le 2 octobre : voyage dans la Somme avec visite de la conserverie St Christophe d'Argoules puis déjeuner dans le petit train de St Valéry sur Somme... Une journée remplie de soleil et de bonne humeur ! Et l'année n'est pas terminée !

A bientôt, venez nous rejoindre pour d'autres évènements...



Moules frites à la Ribote



Voyage dans la Somme



Annick Venel, Présidente de l'association

Ruban Rose

Cette année encore, le **Bridge Club d'Englos** et **Détente & Yoga** se sont mobilisés dans le cadre d'Octobre Rose.

Plusieurs activités ont été proposées aux Engloisiens et aux extérieurs afin de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein : marche, yoga sur chaise et tournoi de bridge ont mobilisé plus de 70 personnes.

Nous sommes ravis d'annoncer que 1 181€ ont été collectés, battant ainsi notre record précédent !

En outre, comme l'année précédente un don supplémentaire de 750 € nous a été attribué par la Mairie. Nous sommes extrêmement fiers de cette réussite et tenions à adresser un grand MERCI à tous ceux qui ont participé et soutenu cette cause à nos côtés.

L'année prochaine, venez encore plus nombreux pour soutenir notre lutte, à tous, contre le cancer du sein. Rendez-vous en octobre 2026 !



Michel Ahache, Président du Bridge Club Englos

D'où vient Halloween ?

Le 31 octobre, on fêtait Halloween. C'est une fête inventée par les Celtes. Selon la tradition, pendant cette nuit, les fantômes des morts venaient rendre visite aux vivants. Alors, les Celtes se déguisaient avec des costumes terrifiants pour faire fuir les mauvais esprits et leur offraient de la nourriture pour les apaiser.



Au fil du temps, cette tradition s'est transformée en une fête pour les enfants. Aujourd'hui, on se déguise et on sonne aux portes pour demander des bonbons. On demande alors : « Des bonbons ou un sort ! ».

La légende de Jack-o'-Lantern raconte l'histoire d'un homme condamné à errer dans les ténèbres avec un navet creusé qui lui sert de lanterne, car il ne peut aller ni au paradis ni en enfer. Comme la citrouille est plus facile à sculpter, la lanterne de Jack est aujourd'hui une citrouille creusée dans laquelle on découpe un visage grimaçant. On y place une lumière, puis on la dépose sur les rebords des fenêtres ou au seuil des maisons pour chasser les mauvais esprits.

Les élèves de la classe de CM1/CM2

Élections Conseil Municipal des Jeunes

Préparation au Conseil Municipal des Jeunes : le 3 octobre étaient réunis les élèves des classes de CE1, CE2, CM1, CM2, ils ont pu visiter la Mairie en compagnie des élus. Dans un deuxième temps, nous avons échangé avec eux sur la citoyenneté, le fonctionnement et l'organisation de notre démocratie. Nous avons ensuite discuté de leur rôle au sein du Conseil Municipal des Jeunes.

Le 16 octobre c'étaient les élections !

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune. C'est un apprentissage à la citoyenneté, les conseillers jeunes élus sont les représentants de la commune, ils consultent et tiennent compte des envies et des attentes de la jeunesse, ils la représentent auprès de la municipalité.

C'est donc 6 enfants de l'école qui font partie du nouveau Conseil Municipal des Jeunes : Hugo, Archibald, Robin, Adèle, Jeanne et Thaïs !



Nuit des Bibliothèques

C'était les 10 et 11 octobre à la médiathèque !

Le **vendredi** à destination des adultes, nous avons découvert le Do In avec Charlotte Cardon. Un auto-massage énergétique japonais à base d'acupressions, étirements, frappes, frottements et exercices respiratoires qui aide à relâcher le corps et calmer l'esprit !

Le **samedi** à destination des petits, avec le spectacle "Les petits Aimants", par Valérie Descamps. Une note d'anglais, des chansons, une touche de langue des signes, une pointe de percussions corporelles, des albums jeunesse comme fil conducteur du spectacle...

Vous avez été une soixantaine à franchir les portes de la médiathèque dans le cadre de la Nuit des Bibliothèques !



Rappel

Les médiathèques d'Englos et d'Ennetières-en-Weppe fonctionnent **en réseau**.

Vous pouvez rendre et emprunter vos documents dans les deux médiathèques. C'est la **même carte emprunteur**.

Adhésion : 10€/an/famille, de date à date.



Accompagnement et conseils en informatique

à destination des aînés

Vous avez besoin d'un conseil pour une démarche en ligne ou d'un accompagnement pour utiliser votre ordinateur ?

La médiathèque vous offre ce service

(sur votre ordinateur, tablette, smartphone, ou sur un matériel informatique mis à votre disposition).



Sur rendez-vous



ANIMATIONS À VENIR

NOVEMBRE

Mercredi 08/11 - 10h30

Éveil musical

Pour les 1 - 6 ans

Mercredi 12/11 - 10h

Bébés lecteurs

0 - 3 ans

Mercredi 19/11 - 17h

Sophrologie

Pour les 8 - 11 ans

Samedi 22/11 - 15h

Bricolage suspension champignons

6 ans et +

Mercredi 19/11 - 18h30

Comité lecture

Adultes

Samedi 29/05 - 10h30

Atelier arts plastiques

Pour les 4 - 5 ans

DÉCEMBRE

Samedi 06/12 - 10h

Yoga et voyage sonore

Adultes

Mercredi 10/12 - 10h

Bébés lecteurs

0 - 3 ans

Samedi 13/12 - 10h30

Atelier arts plastiques

Pour les 1 - 3 ans

Mercredi 17/12 - 17h

Sophrologie

Pour les 8 - 11 ans

Samedi 20/12 - 15h

Bricolage Noël

6 ans et +



N'hésitez pas à consulter le site internet : <https://mediatheques-ennetieres-englos.c3rb.org/>
la page Facebook : <https://www.facebook.com/PageMediathequeEnglos/>
la page Instagram : <https://www.instagram.com/mediatheque.englos/>
pour être au courant des dernières actualités !



Horaires :

Mardi 16h-18h30

Mercredi 9h30-12h / 15h30-18h30

Vendredi 16h-18h30

Samedi 10h30-12h30 / 14h-17h

Contact :

mediatheque@englos.fr / 03 20 50 73 00





Mairie d'Englos

22 rue Paul Procureur
59320 Englos
Tél : 03 20 50 43 73
Mail : mairie@englos.fr



**Pour toute information concernant Englos,
rendez-vous sur le site de la commune !**

<https://englos.fr>

Pour notre sécurité et vos informations, inscrivez-vous sur [Voisins Vigilants](#) !

Le dispositif Voisins vigilants et solidaires est présent à Englos. Pour être en contact avec vos voisins, rester informés et informer les autres. Entièrement sécurisée, l'inscription est gratuite.

Voisins vigilants et solidaires, c'est un dispositif qui vous appartient et qui vise à renforcer votre tranquillité. Vous pourrez alerter tous vos voisins, notamment en cas de comportement suspect, ou alerter seulement les personnes concernées.

Attention : Le dispositif n'a pas vocation à se substituer aux forces de l'ordre. En cas de flagrant délit ou de danger immédiat, il est impératif de composer le 17.

Comment s'inscrire ?

- Se rendre sur le site internet : www.voisinsvigilants.org
- Sur Google Play ou l'AppStore
- Remplir le formulaire d'inscription
- Suivant votre adresse de résidence, vous rejoindrez le groupe de votre quartier



**La commune a l'honneur de vous convier à la Cérémonie
du souvenir du 11 novembre en mairie à 11h.**

